REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE DE SOUSSE

INSTITUT SUPERIEUR DE GESTION DE SOUSSE

Avis aux étudiants inscrits en 3ème année Licence Informatique de Gestion

L'administration de l'ISG de Sousse informe les étudiants que le dépôt administratif des PFE doit être fait en respectant les exigences suivantes :

1. Dépôt de deux copies papier (et un CD). La copie papier doit inclure, en annexes, les documents suivants :
    - Une copie de l'attestation de stage
    - La fiche d'évaluation de l'encadrant professionnel
    - Le cahier de stage obligatoire dûment signé par les encadrants (professionnel et académique)
2. La lettre d'autorisation de dépôt
3. Un résumé du rapport d'analyse de plagiat (En utilisant la solution Turnitin) fourni par l'encadrant académique et présentant un taux de similarité inférieur ou égal à 15%.